

add'if

25 rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS
FRANCE

The Global Compact Office
United Nations
Room S-1881
New York, N.Y. 10017
USA

Paris, le 13 juin 2013

Objet : Communication sur le progrès 2013

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant 3 ans, la société add'if est adhérente au Global Compact des Nations Unies et s'efforce de mettre en application quotidiennement les 10 principes directeurs qui gouvernent le pacte.

Les dirigeants, comme l'ensemble des collaborateurs d'add'if, sont fiers de pouvoir promouvoir cette adhésion, de communiquer sur son contenu et d'échanger tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous adresser notre troisième "Communication sur le Progrès" 2013, visant à mettre en exergue les actions mises en place cette année où poursuivies depuis ces deux dernières années.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Pascal MIGNERY
Président



GLOBAL COMPACT – COMMUNICATION ON PROGRESS



INTRODUCTION

add'if, société membre d'Adding Group, est dédiée à la Communication Sociale et plus généralement au Management de la Relation.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place un certain nombre d'actions en corrélation avec les 10 principes du Global Compact que nous vous détaillons ci-après :

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

ACTIONS

add'if a mis en place un certain nombre d'actions en faveur du respect des droits de l'homme :

- **Droit à l'information des salariés :**
 - Les salariés sont tous informés mensuellement de la stratégie de la société, ses résultats et objectifs
 - Ils sont régulièrement consultés lors de la mise en place de nouveaux produits et projets
 - Ils sont associés de manière plus globale, une à deux fois par an, à la stratégie globale du Groupe lors de séminaires

- **Accueil et formation de stagiaires :**

add'if a accueilli au long de l'année 2013 plusieurs stagiaires dans une optique de formation et de développement professionnel dans divers domaines :

 - Découverte du monde de l'entreprise : deux étudiants ont été accueillis pour 5 jours chacun afin d'observer et de découvrir l'entreprise et ses métiers.
 - Deux étudiants ont été accueillis afin de découvrir, à temps partiel pendant une durée de 6 mois, le métier de la création graphique
 - Un étudiant a été accueilli afin de découvrir, pendant une durée de 3 mois, le métier de commercial
 - Les stages de plus de 3 mois sont rémunérés et permettent aux plus jeunes de se familiariser avec le monde de l'entreprise et d'acquérir une première expérience professionnelle qui facilitera ensuite leur recherche d'emploi

- **Respect de l'articulation vie privée/ vie professionnelle :**
 - Mise en place d'un système de télétravail pour certains collaborateurs
 - Organisation du temps de travail de manière à respecter les horaires de chacun (horaires des réunions, optimisation des déplacements professionnels et réunions majoritairement via un système de téléconférence...)
 - Travail à temps partiel pour certains collaborateurs, permettant ainsi à chacun de s'organiser au mieux

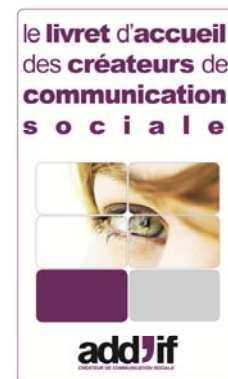
RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ; l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ; l'abolition effective du travail des enfants ; et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ACTIONS

- Formation :
 - Une attention toute particulière est portée à la formation. Ainsi, 100 % des collaborateurs ont participé à une formation, organisée en interne ou dispensée par un organisme spécialisé. Ces sessions permettent aux salariés de se perfectionner et d'évoluer dans leur métier.
- Diversité :
 - add'if s'interdit toute discrimination à l'embauche
 - Les femmes représentent 80 % des collaborateurs et 75 % du Comité de Direction
 - Chaque année nous embauchons des jeunes diplômés en CDI dès la fin de leurs études.
- Pérennité des emplois :
 - Hormis les personnes en stage, tous les collaborateurs sont recrutés en Contrat à Durée Indéterminée. Le taux de salariés en CDI est de 100 %.
- L'accompagnement lors de l'entrée dans l'entreprise :
 - Chaque nouveau collaborateur reçoit un livret d'accueil qui a pour objectif de faciliter son arrivée dans l'entreprise tant d'un point de vue pratique que relationnel. Il permet de :
 - Faire connaissance avec add'if
 - Découvrir le Groupe
 - Découvrir add'if au quotidien (plans des bureaux, du quartier, matériels, informatique, restauration, mutuelle / prévoyance)
 - Découvrir le réseau informatique et la base CRM
 - Savoir comment faire les démarches administratives quotidiennes
 - Un parcours d'intégration et de formation extrêmement étoffé est mis en place permettant :
 - De rencontrer chaque membre de la société et de découvrir son métier
 - D'acquérir les bases de son propre métier
 - De rencontrer des représentants d'autres filiales afin de découvrir le Groupe

En fonction des métiers et responsabilités, ce parcours d'intégration et de formation peut durer 1 à 2 mois.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ACTIONS

- En interne, add'if poursuit son action en faveur du respect de l'environnement :
 - Gestion de l'énergie et de l'eau, récupération, recyclage, gestion des rejets polluants
 - Participation au challenge régional « Au travail j'y vais autrement » visant à promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité. Nos collaborateurs poursuivent les efforts initiés à cette occasion et sont de plus en plus nombreux à préférer le co-voiturage ou les déplacements à vélo pour se rendre au bureau. Ainsi nous avons sensiblement réduit les déplacements en voiture.
 - Eviter le gaspillage : afin d'encourager les collaborateurs à limiter l'utilisation de gobelets jetables, la direction a profité de la période des fêtes de fin d'année pour offrir à chaque collaborateur une tasse en porcelaine aux couleurs de l'entreprise, et personnalisée pour chacun. Nous pensons que cette initiative, qui représente un investissement modeste, permettra de diviser par trois le nombre de verres en plastique utilisés chaque année.
 - Affranchir le courrier en « Lettre verte » : pour acheminer nos courriers non-urgents, nous avons choisi d'utiliser la solution d'affranchissement « Lettre Verte » proposée par La Poste française. Cette solution permet d'émettre 30% de moins de CO2 que l'envoi en « lettre prioritaire » car le mode de transport utilisé pour ce type de courrier est moins polluant.
- En externe, add'if s'est attachée cette année à promouvoir, au sein de sa gamme produit, le Bilan social individuel en ligne.
 - Produit phare d'add'if, le Bilan social individuel (BSI) vise à récapituler pour une année donnée l'ensemble des éléments de rémunération et avantages sociaux des salariés de nos entreprises clientes.
 - Traditionnellement délivré sur un format papier, add'if s'attache tout particulièrement à promouvoir la version en ligne du BSI pour d'évidentes raisons environnementales.



- Ce nouvel outil permet donc aux entreprises de communiquer sur un support dématérialisé, plus respectueux de l'environnement
- Ainsi, la part du BSI en ligne est passée de 7 % en 2011 à 20 % en 2012. Au titre de l'année 2013, add'if continue à promouvoir le BSI en ligne, la part de ce produit devrait donc augmenter de nouveau.
- Par ailleurs, une solution au format PDF a également été développée, dans le même objectif de respect de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

ACTIONS

En matière de lutte contre la corruption, add'if poursuit ses actions concrètes dans ce domaines :

Politique vis-à-vis des fournisseurs :

- Les prestations sont jugées objectivement en fonction de la qualité et du prix
- Lors d'appels d'offres, les cahiers des charges transmis aux fournisseurs sont tous identiques, les délais prévus pour les réponses sont également les mêmes
- Une attention toute particulière est apportée :
 - A la gestion des déchets (recyclage des papiers, solvants, produits d'entretien, tri, emballages...)
 - Aux labels obtenus (Imprim'vert, FCS, PEFC)
 - Aux papiers utilisés (recyclés, issus de forêts éco-gérées...)
 - Aux processus mis en place par l'entreprise visant à garantir sécurité et de confidentialité des données traitées (accès aux locaux sécurisés, systèmes informatiques non connectés à internet, condition de stockage des données...)

Politique interne :

Il est interdit aux salariés et dirigeants d'add'if d'accepter une quelconque gratification de la part des clients ou de la part des fournisseurs.

Ainsi nous nous inscrivons durablement dans une politique de lutte contre la corruption à tous les niveaux.

PAYS : FRANCE

CONTACT: Clémence PERRIN - + 33 (0)1 55 50 14 73

SITE WEB: www.addif.com